

Nota: Le présent plan pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisations, afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution. Les poutres, poteaux, soffites et faux-plafonds n'apparaissent pas sur le présent plan. Les éléments de mobilier, meubles et plans de travail ne sont placés qu'à titre indicatif.



- MONT-SAINT-AIGNAN - CHEMIN DES COTTES

## Premier étage Logt. n° 102 - T4

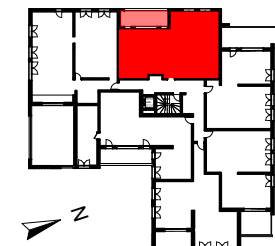
### Surfaces pièces

ENTREE	3,37
SEJOUR/CUISINE	34,85
CH.01	12,67
CH.02	10,41
CH.03	10,03
SDB	5,83
WC	2,01
DGT.	6,13
RANGT.	4,86
PL.01	0,85
PL.02	1,30
PL.03	1,01
	<b>93,32 m<sup>2</sup></b>

### Surfaces annexes

BALCON	13,25
	<b>13,25 m<sup>2</sup></b>

### Répérage



17/07/2019

indice 0